PRESSE OOSSIER DE leudi 3 mars 2016

Elaboration du PLU et de l'AVAP -4 réunions publiques dans les quartiers de Quimper

### **CONTACT PRESSE**

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMERATION

CABINET / COMMUNICATION

CS 26004 29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71 Ou 02.98.98.88.99

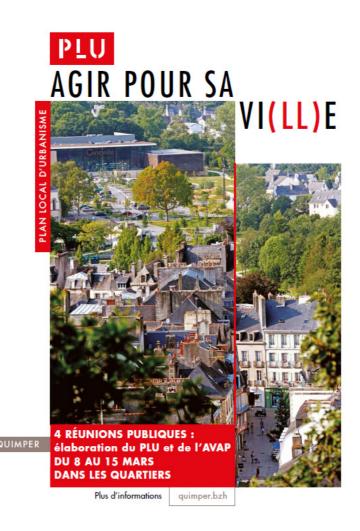
# cabinet@quimper.bzh

www.quimper-communaute.fr



VilledeQuimper

@VilledeQuimper





# Elaboration du PLU et de l'AVAP — 4 réunions publiques dans les quartiers de Quimper

A venir, 4 réunions publiques pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Quimper

# Cap sur la ville de demain

La ville de Quimper évolue : de nouveaux habitants arrivent, des logements se construisent, des entreprises s'installent... Comment organiser tout cela ? Grâce au Plan local d'urbanisme (PLU), un document fondamental pour l'avenir du territoire.

Le PLU est un projet global d'urbanisme et d'aménagement qui a pour objectifs de fixer les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire quimpérois. Il établit le devenir de l'habitat, mais aussi des activités économiques, déplacements, équipements publics, les paysages, le patrimoine... Tout ce qui fait la spécificité d'une commune.

Un autre document est élaboré conjointement au PLU. Il s'agit de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Il permet de repérer tous les bâtiments et les ensembles urbains à dimension patrimoniale qui nécessitent une certaine vigilance dans leur préservation, leur restauration ou lors de construction nouvelle. L'AVAP remplace ainsi la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Quatre réunions, ouvertes à tous, sont organisées ce mois-ce afin de présenter ces deux projets.

Elles se dérouleront dans chaque quartier de 20h à 22h :

- · le mardi 8 mars, salle Denise Larzul pour Erqué-Armel,
- · le jeudi 10 mars, Halles Saint-François pour le centre-ville,
- · le lundi 14 mars, Le Pavillon Parc des Expositions Quimper-Cornouaille pour Kerfeunteun,
- · le mardi 15 mars, salle associative de la MPT pour Penhars.

# Le calendrier ?

**Mai 2016.** Vote du PLU par le conseil municipal puis consultation pour avis de l'ensemble des partenaires publics.

Septembre 2016. Début de l'enquête publique.

Fin 2016. Reprise du projet selon les conclusions de l'enquête publique.

1<sup>er</sup> trimestre 2017. Adoption définitive du PLU par le conseil municipal.